



AVIS DE RECRUTEMENT
Accès aux corps des personnels de recherche et de formation
Session 2021

Le Crous de Toulouse-Occitanie organise le recrutement d'**un(e) Agent polyvalent de restauration**, à Toulouse, par **contrat P.A.C.T.E.**

Fiche de poste :	Consultable sur : http://www.crous-toulouse.fr/recrutements/avisconcours/
BAP :	G
Emploi-type :	Commis(se) de cuisine et restauration
Nature du recrutement :	Externe sous contrat « Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État »
Date de prise de fonctions	Mercredi 1 ^{er} septembre 2021
Gestion du recrutement :	Crous de Toulouse-Occitanie et Pôle Emploi
Contact :	concours@crous-toulouse.fr

Conditions d'accès

- Jeunes âgés de 28 ans au plus sans diplôme, ni qualification professionnelle ou dont le niveau de qualification est inférieur au bac. Les titulaires d'un BEP ou d'un CAP sont donc éligibles au dispositif.
 - Personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 45 ans et plus, et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et pour les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint Barthélemy, Saint Martin et Saint Pierre-et-Miquelon, du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation de parent isolé (API).
 - Justifier de la nationalité française, être en cours de naturalisation ou relever d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace Économique Européen, d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.
- Depuis la mise en vigueur de l'article 162 de la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, ce dispositif est ouvert aux personnes, peu ou pas qualifiées, de 28 ans au plus et aux personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 45 ans et plus et bénéficiaires de certains minimas sociaux.
- Être reconnu apte à exercer l'emploi,
 - Remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique fixées aux articles 5 et 5 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Nature du contrat

C'est un contrat d'une durée de 12 à 24 mois à temps plein contenant une période d'essai de deux mois. Dans le cadre de son contrat de travail, il accède à un parcours de formation en lien avec son emploi.

À l'issue de ce parcours de professionnalisation, le PACTE permet d'être titularisé dans le corps ou le cadre d'emplois visé, à l'échéance du contrat et après vérification des aptitudes par une commission.

Le statut du bénéficiaire

- Salarié en contrat de travail de droit public à durée déterminée (CDD) et à temps complet ;
- Il est employé par les administrations d'Etat, les collectivités locales ou les hôpitaux ;
- La rémunération est équivalente au minimum de traitement de la fonction publique pour les plus de 26 ans. Elle ne peut être inférieure à 55% pour les moins de 21 ans et à 70% au-delà de 21 ans ;
- Pendant la durée du PACTE, le bénéficiaire est accompagné par un tuteur.

Modalités de candidature

Depuis le site de Pôle Emploi et l'offre d'emploi, téléchargez et imprimez la fiche de candidature. Indiquez obligatoirement le numéro de l'offre ainsi que vos coordonnées.

Précisez votre parcours scolaire, vos stages et formations, vos diplômes éventuels et votre expérience professionnelle.

Remettez cette fiche de candidature remplie, datée et signée accompagnée d'un CV et/ou d'une lettre de motivation, à votre conseiller Pôle emploi.

Toulouse le 29 mars 2021

La Directrice Générale du Crous de Toulouse-Occitanie

Dominique Froment

